

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1895.

Premier Feuilleton de Pétitions.

M. le Baron de Crombrughe de Loringhe, 1^{er} Rapporteur.

Numéros
du registre des
d'ordre. pétitions.

1. 618. Le sieur Vandebosch, boucher, à Gand, fait part au Sénat que dans un meeting tenu dans cette ville le 11 octobre 1894, les bouchers, au nombre de plus de 700, ont exprimé le vœu de voir modifier sans retard certaines dispositions de la loi du 3 juillet 1894 apportant des modifications à la loi du 15 août 1885, relative aux vices rédhibitoires en matière de ventes ou d'échanges d'animaux domestiques.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.

2. 639. Par pétition datée de Bruxelles, des employés des greffes des cours et tribunaux de première instance et de commerce prient le Sénat de réclamer les mesures suivantes, en vue d'améliorer leur situation :

1° Leur nomination par arrêté ministériel, sur présentation de MM. les Greffiers;

2° Un traitement de l'État minimum de 1,200 francs, avec augmentations régulières après un certain nombre d'années de service à déterminer par la loi;

3° Que les années de service, justifiées au moyen de certificats des greffiers, serviront pour fixer le taux des traitements;

4° Que les années seront prises en considération pour la liquidation d'une pension de retraite.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

3. 655. Le sieur Edmond Kinoo, à Ostende, sollicite une pension à charge du Département de la Guerre.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

M. Cogels, 2^e Rapporteur.

4. 635. Des instituteurs communaux et adoptés du *Cercle scolaire*, de Dinant, préconisent diverses mesures tendant à améliorer leur situation.

Même pétition d'instituteurs et d'institutrices de l'arrondissement de Philippeville, Saint-Hubert, Welin, Sibret, Paliseul, Wasmes, Bouillon, Fauvillers, Heyst-op-den-Berg, Glabbeek, Rœulx, La Louvière, Léau, Lennick-Saint-Quentin, Hal, Hasselt, Frasnes, Diest, Borgerhout, Louvain, Seneffe, Brecht, Flobecq, Jodoigne, Contich, Boom, Vilvorde, Eeckeren, Celles, Charleroi, Sprimont, Ferrières, Tirlemont, Ostende, Boussu, Audenarde et Hérentals.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, en recommandant ces requêtes à son bienveillant examen.

5. 646. Les sieurs Ch. Kesteloot et Ch. Corty, respectivement président et secrétaire de la Chambre de commerce d'Anvers, préconisent certaines mesures à prendre d'urgence pour permettre au port d'Anvers de résister à la concurrence que lui font des ports rivaux. Les pétitionnaires conjurent la Législature de voter, sans aucun délai, les dégrèvements attendus depuis près de vingt ans, et qu'ils considèrent comme indispensables au relèvement du port d'Anvers et de la prospérité de la Belgique.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics, avec prière d'aviser par des mesures urgentes et efficaces à prévenir la décadence du port d'Anvers.

Numéros du registre des
d'ordre. Numéros des
pétitions.

de la digue empierrée qui augmente à un tel point le danger auquel les chaloupes amarrées sont exposées, que les sociétés d'assurance se refusent à les assurer.

Cette administration émet l'espoir que le Sénat interviendra auprès du Gouvernement pour faire allouer une indemnité aux pêcheurs et affréteurs si cruellement éprouvés.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.

9. 645. Des pêcheurs à Clemskerke prient le Sénat d'améliorer leur situation en votant des droits d'entrée sur le poisson introduit par des bateaux étrangers et en abrogeant les dispositions prises par arrêté royal du 5 septembre 1892, en exécution de l'article 8 de la loi du 19 août 1891, qui leur défend de pêcher pendant les mois d'avril et de mai à moins de trois milles de la côte.

Même demande de pêcheurs de Coxyde, Adinkerke-Panne, Nieuport, Breedene et Oostduinkerke.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances, à M. le Ministre des Affaires étrangères et à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.

10. 652. Les sieurs Schmitz et Charles, respectivement président et secrétaire de la Commission provinciale d'agriculture du Luxembourg, font part que par 4 voix contre 2 et 3 abstentions, cette Commission a émis le vœu de voir la Législature frapper de taxes douanières l'importation des avoines et des produits agricoles non alimentaires.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.

Numéros
d'ordre.

Numéros
du registre des
pétitions.

11. 664. Des habitants de Nieucappelle prient la Législature de voter le projet de loi établissant certains droits pour favoriser l'agriculture que M. le Ministre des Finances avait déposé au cours de la dernière session.

Ils demandent en outre que le produit de ces droits soit destiné au relèvement de la situation de l'agriculture.

Même demande d'habitants de Malderen.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.

M. Crousse, 4^e Rapporteur.

12. 623. Des habitants de Dochamps demandent la création d'un service de malle-poste entre Laroche et Lierneux par Manhaye ou, tout au moins, la modification de l'itinéraire actuel de façon à y comprendre cette dernière localité.

13. 623. Des habitants de Malempré demandent l'établissement d'un service de malle-poste entre Laroche et Lierneux par Manhaye.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi de ces pétitions à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, en les recommandant à toute sa bienveillance.

14. 629. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir la Législature voter l'amnistie générale en faveur des condamnés à l'occasion des manifestations qui ont eu lieu en vue de l'obtention du suffrage universel.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

15. 630. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir supprimer les droits d'entrée sur les bois et surtout sur les bois blancs, tels que les bouleaux, hêtres, trembles, etc.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi de cette pétition à M. le Ministre des Finances, en la recommandant à toute sa bienveillance.

Numéros du registre des
d'ordre. Numéros des
pétitions.

16. 631. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir la Législature décréter la permanence des conseils provinciaux ainsi que l'autonomie de ces corps délibérants.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique.*

17. 633. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir supprimer la conscription et le remplacement militaire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre et à la Commission qui sera chargée d'examiner le Projet de Loi concernant l'organisation de l'armée.

M. Hardenpont, 5^e Rapporteur.

18. 619. Le Conseil communal de Chapelle-lez-Herlaimont émet le vœu de voir accorder une pension alimentaire aux frais de l'Etat à tout citoyen incapable de travailler.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.

19. 620. Le Conseil communal de Chapelle-lez-Herlaimont émet le vœu de voir appliquer la représentation proportionnelle pour les élections aux Chambres législatives, aux Conseils provinciaux et aux Conseils communaux.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, et dépôt sur le bureau pendant la discussion du Projet de Loi qui concerne la matière.

20. 627. Le Conseil provincial du Hainaut émet le vœu de voir la Législature modifier la loi provinciale en ce sens que les conseillers jouiraient d'un jeton de présence de dix francs par séance et du parcours gratuit en chemin de fer pendant la durée des sessions, de la résidence du conseiller provincial au chef-lieu de la province.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le Bureau pendant la discussion de la Loi électorale provinciale et renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

M. Plissart, 6^e Rapporteur.

25. 615. Le sieur Jules Denis, facteur des postes en disponibilité depuis deux ans pour cause de maladie, exprime le désir d'être rappelé à l'activité.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

26. 640. Des facteurs des postes à Luttre demandent le relèvement de leur traitement et un avancement régulier.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

27. 644. Des habitants de la section de Blehen, commune de Lens-Saint-Remi (arrondissement de Waremme), demandent l'érection de cette section en commune distincte et indépendante.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi de cette pétition à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, avec prière d'en faire l'objet d'un bienveillant examen.

28. 647. M^{me} veuve Dethier, à Seraing, expose que son fils Antoine, milicien de 1889 au 4^e lanciers, a eu, pendant la durée de son terme de service, une jambe cassée et que récemment il a été victime d'un accident à l'usine où il travaillait. La pétitionnaire demande que le Sénat intervienne pour faire donner par l'Etat une pension à son fils, qui à cause de la raideur qu'il avait conservée dans cette jambe n'a pu se sauver à temps lors du dernier accident qui l'a estropié.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Le Président,
Baron P. BETHUNE.